

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 30 avril 2010

Service instructeur  
Service Développement Culturel

N° *CR 210-67-7*

Service consulté

**COMMUNICATION**

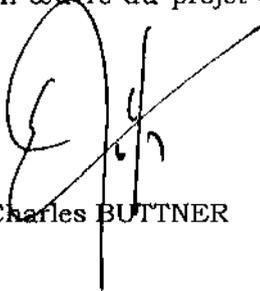
**COMITE DE SUIVI  
SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

Résumé : *Informations relatives aux Comités de Suivi mis en place dans le cadre des partenariats conclus avec les Villes de Colmar, Mulhouse et Saint-Louis pour la mise en oeuvre du projet d'établissement de leur conservatoire.*

***Comités de Suivi (annexés au rapport)***

Les dispositions des conventions prévoient la mise en place de Comités de Suivi chargés de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en oeuvre au titre des partenariats conventionnels.

Sur proposition de la Commission de la Culture et du Patrimoine qui s'est réunie le 24 mars 2010, je vous prie de bien vouloir prendre acte des informations relatives aux Comités de Suivi 2009/2010 qui se sont déroulés dans le cadre des partenariats avec les Villes de Colmar, Mulhouse et Saint-Louis pour la mise en oeuvre du projet d'établissement de leur conservatoire.

  
Charles BUTTNER

**COMITES DE SUIVI**

Commission de la Culture du 24 mars 2010

<b>Structures</b>	<b>Politique culturelle Ligne de soutien</b>	<b>Subvention allouée en 2009</b>	<b>Subvention prévue pour 2010</b>	<b>Observations</b>
<b>VILLE DE COLMAR</b> Conservatoire à Rayonnement Départementale de Colmar	Développement des Enseignements Artistiques	150 000 €	150 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi de l'année 2009 réuni le 14 décembre 2009
<b>VILLE DE MULHOUSE</b> Conservatoire à Rayonnement Départementale de Mulhouse	Développement des Enseignements Artistiques	141 000 €	141 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi de l'année 2009 réuni le 12 janvier 2010
<b>VILLE DE SAINT-LOUIS</b> Conservatoire à Rayonnement Communal de Saint-Louis	Développement des Enseignements Artistiques	70 000 €	70 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi de l'année 2009 réuni le 27 janvier 2010

## **SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

### **Conventions de partenariat 2009-2012 avec les Villes de Colmar, Mulhouse et Saint-Louis pour la mise en œuvre du projet d'établissement de leur conservatoire**

\*\*\*

#### **Comités de Suivi 2009/2010**

Issu de la mise en place du Schéma des enseignements artistiques, validé par l'Assemblée départementale le 13 décembre 2007, le conventionnement en faveur des trois conservatoires haut-rhinois, marque la volonté du Département de conforter sa politique ainsi que son engagement en faveur de l'éducation artistique.

Dans ce contexte, les partenaires des conventions (Conseil Général et Villes) se sont engagés auprès des conservatoires à soutenir leurs activités, sur la base des objectifs prioritaires suivants :

- éducation et enseignement pédagogique,
- centre de ressources,
- mission territoriale,
- diversification de l'offre d'enseignement,
- et accessibilité de l'offre.

Les comités de suivi prévus dans les conventions départementales, composés des représentants du Département, de la Ville et du Conservatoire concernés, ont permis à chaque Directeur de présenter le bilan d'activités 2009 ainsi que les perspectives 2010 de son établissement.

Ces rencontres ont mis en relief les effets positifs du Schéma Départemental qui a permis une mise en réseau des conservatoires entre eux, avec les écoles centre ainsi que l'ensemble des acteurs musicaux, dans le cadre des plateformes de concertation et de réflexion initiées par le Département ou le CDMC, en liaison avec le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région.

Dans ce cadre, une véritable dynamique de développement, des partenariats nouveaux et des projets de mutualisation se mettent peu à peu en place.

Les fiches ci-jointes, présentent, par conservatoire, le détail du bilan d'activités 2009 et des perspectives 2010.

## **SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

### **Convention de partenariat 2009-2012 Conservatoire à Rayonnement Départemental de COLMAR**

\*\*\*

**Comité de Suivi du 14 décembre 2009**

#### **I. LE BILAN 2009**

##### **1. Effectif :**

- Augmentation du nombre d'élèves, soit 878 élèves en 2008 et 940 en 2009.

##### **2. Education et Pédagogie :**

- Développement du département d'art dramatique avec le recrutement d'une assistante d'enseignement à mi-temps ;
- Ouverture d'une classe à horaires aménagés « théâtre » (CHAM) au collège Molière de Colmar ;
- Mise en place d'une offre en chant choral en direction des adultes, avec la nomination d'un professeur de chant à mi-temps ;
- Réflexion en cours pour intégrer une orientation professionnelle pour les élèves qui le souhaite dès le 2<sup>ème</sup> cycle.

##### **3. Ouverture de l'offre d'enseignement aux Musiques Actuelles :**

- Démarrage d'un département dédié aux musiques actuelles en collaboration avec le Centre de Ressources des Musiques Actuelles à Colmar ;
- Recrutement d'un assistant spécialisé d'enseignement artistique de musiques actuelles pour 10 heures hebdomadaires dont 2 heures consacrées à l'accompagnement des groupes fréquentant le Grillen, salle de diffusion de musiques actuelles.

##### **4. Réseaux :**

- Rapprochement pour des collaborations avec les conservatoires de Mulhouse et Saint-Louis, ainsi que le conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg ;
- Actions en partenariat avec les écoles environnantes, le tissu associatif de proximité (association HIERO Colmar) et le Conseil Général (carte blanche).

#### **II. PERSPECTIVES 2010**

- Approfondissement des partenariats et actions mis en place en 2009,
- Mise en place d'une formation musicale théorique spécifique aux musiques actuelles, dans un souci de constante adaptation de l'enseignement aux évolutions et besoins des élèves en matière pédagogique, de formation et de pratique collective,
- Recrutement à temps plein de l'assistant spécialisé d'enseignement en musiques actuelles.

### III. ELEMENTS FINANCIERS

Budgets prévisionnels 2009-2012 :

Conservatoire de Colmar	2009	2010	2011	2012
<b>BUDGET PREVISIONNEL</b>	<b>2 464 325 €</b>	<b>2 555 000 €</b>	<b>2 630 700 €</b>	<b>2 702 500 €</b>

Engagement financier des partenaires :

COLLECTIVITES	2009	2010	2011	2012
Conseil Général du Haut-Rhin	150 000 €	150 000 €	153 000 €	156 000 €
Ville de Colmar	1 674 259 €	1 716 700 €	1 759 700 €	1 803 700 €
Autres (Etat, écolage)	640 066 €	688 300 €	718 000 €	742 800 €

Bilan financier 2009 :

<b>BILAN 2009</b>	
<b>Recettes Investissement</b>	
Ville de Colmar	119 332 €
<b>Recettes Fonctionnement</b>	
Conseil Général du Haut-Rhin	150 000 €
Ville de Colmar	1 712 009 €
Etat	179 900 €
Ecolage	434 194 €
Location d'instruments	7 918 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 486 987 €</b>

## **SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

### **Convention de partenariat 2009-2012 Conservatoire à Rayonnement Départemental de MULHOUSE \*\*\***

**Comité de Suivi du 12 janvier 2010**

#### **I. LE BILAN 2009**

##### **1. Effectif :**

- Augmentation du nombre d'élèves depuis 2007, soit 300 élèves en plus ; portant l'effectif à 1 180 élèves en 2009, dont 18 % sont issus d'une population immigrée ;
- Consolidation des équipes pédagogiques, avec une augmentation du volume horaire des professeurs de danse ainsi qu'un transfert de la Ville vers le Conservatoire de 8 professeurs.

##### **2. Education et Pédagogie:**

- Mise en place de 4 classes à horaires aménagés (CHAM) « musique classique » au sein des écoles primaires publiques « La Fontaine » et « Brossolette » accueillant 84 élèves issus des classes de CE1 et CE2.

##### **3. Ouverture de l'offre d'enseignement aux musiques actuelles:**

- Développement du département dédié aux musiques actuelles, avec l'organisation d'un week-end « musiques actuelles » en mai 2010.

##### **4. Réseaux :**

- Rapprochement avec les conservatoires de Colmar et Saint-Louis ainsi qu'avec le CDMC ;
- Développement des relations avec l'Orchestre d'Harmonie de Mulhouse, le centre de danse de Cynthia Jouffre à Rixheim et le CREA de Kingersheim ;
- Poursuite des collaborations avec l'école de musique de Riedisheim et les écoles centre de Brunstatt et Wittenheim.

#### **II. PERSPECTIVES 2010**

- Ouverture à d'autres structures outre Rhin : Freiburg, Kassel, ...
- Adaptation de l'enseignement au terrain mulhousien : réflexion en cours sur le développement de l'enseignement de musique arabo-andalouse intégré aux classes CHAM ;
- Prise en compte des éventuelles répercussions des évolutions institutionnelles de la CAMSA vers la M2A, sur l'organisation du conservatoire.

### III. ELEMENTS FINANCIERS

Budgets prévisionnels 2009-2012 :

Conservatoire de Mulhouse	2009	2010	2011	2012
<b>BUDGET PREVISIONNEL</b>	<b>2 190 000 €</b>	<b>2 195 000 €</b>	<b>2 200 000 €</b>	<b>2 203 000 €</b>

Engagement financier des partenaires (hors écolage) :

COLLECTIVITES	2009	2010	2011	2012
Conseil Général du Haut-Rhin	141 000 €	141 000 €	144 000 €	147 000 €
Ville de Mulhouse	1 883 600 €	1 888 600 €	1 890 600 €	1 890 600 €
Autres	165 400 €	165 400 €	165 400 €	165 400 €

Bilan financier 2009 :

<b>BILAN 2009</b>	
<b>Recettes Investissement</b>	
Ville de Mulhouse	42 142 €
<b>Recettes Fonctionnement</b>	
Conseil Général du Haut-Rhin	141 000 €
Ville de Mulhouse	1 958 533 €
Etat	165 400 €
Ecolage	310 918 €
Location d'instruments	8 862 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 626 856 €</b>

# **SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

## **Convention de partenariat 2009-2012 Conservatoire à Rayonnement Communal de SAINT-LOUIS**

\*\*\*

**Comité de Suivi du 27 janvier 2010**

### **I. LE BILAN 2009**

#### **1. Effectif :**

- Stabilisation du nombre d'élèves, soit 650 élèves en 2009.

#### **2. Education et Pédagogie:**

- Recrutement d'un accompagnateur piano à temps plein ;
- Mise en place d'un espace dédié au centre de ressource ;
- Développement du département musique ancienne en lien avec le conservatoire de Mulhouse.

#### **3. Ouverture de l'offre d'enseignement aux musiques actuelles:**

- Développement d'un atelier « jazz ».

#### **4. Réseaux :**

- Rapprochement pour des collaborations avec l'école centre de musique, danse et théâtre de Huningue ;
- Poursuite d'actions « hors les murs » permettant aux élèves d'investir d'autres lieux que le conservatoire ;
- Développement des actions en partenariat avec le Théâtre « la Coupole » et l'Orchestre Symphonique de Saint-Louis.

### **II. PERSPECTIVES 2010**

- Ouverture d'une classe à horaires aménagés (CHAM) « musique » ;
- Mise en place d'une nouvelle politique tarifaire accompagnée d'un système de bourses ;
- Création de « la semaine de la danse ».

### **III. ELEMENTS FINANCIERS**

**Budgets prévisionnels 2009-2012 :**

<b>Conservatoire de Saint-Louis</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>BUDGET PREVISIONNEL</b>	<b>1 060 000 €</b>	<b>1 095 000 €</b>	<b>1 132 790 €</b>	<b>1 138 023 €</b>

**Le Bilan financier 2009 est en cours d'élaboration.**

**Engagement financier des partenaires :**

<b>COLLECTIVITES</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Conseil Général du Haut-Rhin</b>	<b>70 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>75 000 €</b>	<b>75 000 €</b>
<b>Ville de Saint-Louis</b>	<b>785 000 €</b>	<b>810 000 €</b>	<b>832 790 €</b>	<b>828 023 €</b>
<b>Autres</b>	<b>205 000 €</b>	<b>215 000 €</b>	<b>225 000 €</b>	<b>235 000 €</b>